



# LE TAUX D'AGENTS GRÉVISTES...

## CET AUTRE INDICATEUR !!!

**MARDI 6 AVRIL 2021 TOUTES ET TOUS EN GRÈVE À LA DIRCOFI NORD**

Les agents de la DGFIP en général, et de la DIRCOFI Nord en particulier, tous grades confondus, le savent : la crise sanitaire que nous traversons depuis plus d'un an, n'est pas la seule responsable de la dégradation, sans précédent, de nos missions et de nos conditions de travail.

Si ces derniers mois, le Directeur général, relayé par ses directeurs locaux, a multiplié les louanges en direction des agents de la DGFIP (pouvait-il faire autrement ?), les actes sont bien loin d'être en accord avec les discours. **N'oublions jamais que notre mission de Contrôle Fiscal a été décrétée « MISSION NON PRIORITAIRE ».** Le moment venu, lorsque des choix d'austérités s'imposeront, ils ne manqueront pas de nous le rappeler.

Les prises de position démagogiques, du directeur général et de nos directeurs locaux, dont la seule finalité est de nous infantiliser, ne sont plus supportables :

- Ils nous disent que la crise sanitaire a fortement dégradé l'exercice de nos missions et dans le même temps ils nous assignent des objectifs d'une année « normale ». Or la reconduction des objectifs de 2019 est une hérésie dans la mesure où, dans l'entre fait, le taux d'IS a baissé de 5 points, 2018 (année blanche) ne permet pas de notifier des rehaussements à l'IR hors manquements délibérés et que des tolérances abusives sont accordées aux contribuables comme celle du choix d'imposer les RCM et PV au barème ou non.

- Ils nous affirment ne pas fliquer les vérificateurs, mais désormais le vérificateur est jugé comme le seul responsable d'une AFR, bien qu'il hérite d'une fiche visée 4 ou 5 fois. Les justifications attendues suite au rendu d'une AFR est considérée comme une rupture flagrante de la confiance, alors que le niveau des fiches de programmation baisse dangereusement sans que celles issues de la MRV ne le relèvent significativement. Va t-on chercher les dossiers là où ils pourraient être ?

- Ils reprochent aux vérificateurs et chefs de brigades des résultats en baissent et dans le même temps ils oublient d'endosser leur responsabilité dans la destruction de la chaîne du contrôle fiscal, notamment la programmation. Pour cautériser la jambe de bois du contrôle fiscal, la seule réponse apportée par nos dirigeants est l'auto-programmation ! En plus de mener les opérations de contrôle, les vérificateurs doivent programmer, assurer l'intendance, faire avec des applications

informatiques indignes d'un pays développé et effectuer les tâches administratives chronophages, le tout dans un contexte de télétravail qui isole physiquement et psychologiquement.

- Ils nous disent que l'avenir de notre mission est garantie et dans le même temps ils mettent en place l'Examen de Conformité Fiscale (ECF) où des tiers privés dits « de confiance » décideront, dans le cadre d'un entre-sois contractualisé et monétisé, quelles entreprises échapperont au contrôle fiscal.

- Chaque année, au mois de janvier, ils nous souhaitent leurs bons vœux en précisant que nous sommes tous méritants, et dans le même temps ils ne trouvent rien à redire sur la poursuite du gel de la valeur du point d'indice, aggravant ainsi volontairement la perte de notre pouvoir d'achat. Dans les DIRCOFI rien n'est fait pour prolonger le régime indemnitaire spécifique : c'est une mesure pourtant simple et significative qui marquerait un réel élément de reconnaissance pour un coût mesuré.

- Ils nous disent être au service du public et dans le même temps ils nous mettent en œuvre la loi dite de transformation de la Fonction Publique aux désastreuses répercussions sur nos droits et garanties et sur notre statut seul garant d'un service public au bénéfice de nos concitoyens. Les bilans de compétence institutionnalisés sont à redouter. L'instauration de périodes maximales d'exercice d'une mission est dangereusement à l'ordre du jour des discussions. Les justifications en cas d'AFR peuvent, à la lumière de ces propositions, être vues comme annonciatrices de destructions de la qualité du travail.

- Ils nous disent que nos emplois sont assurés et dans le même temps ils suppriment des milliers d'emplois chaque année depuis près de 20 ans. Le nombre d'agents à la DGFIP est passé sous la barre des 100 000 agents, dégradant toujours plus les conditions de travail et la santé des personnels. Comment lutter efficacement contre la fraude fiscale en supprimant des postes de vérificateurs. La solution n'est pas dans le Data-Minig ! Elle est dans le recrutement de milliers de fonctionnaires qui rapporteront le décuple de ce qu'ils coûteront !!

Face à cela et en dépit des contraintes considérables découlant de l'épidémie et de sa gestion, partout les actions se multiplient. C'est encore le cas ce mois de janvier où plusieurs mobilisations importantes ont lieu dans la Fonction publique. Essentielles, nous les soutenons et y participons.

Cher.e.s collègues, nous vous le disons parce que nous le savons. Seul un fort taux de participation à la journée de grève de mardi 6 avril 2021 vous garantira écoute et respect.

Pour inverser le rapport de force et envoyer un message fort de rejet de la politique générale du contrôle fiscal actuelle, un seul mot d'ordre : mobilisation le mardi 6 avril.

Les directeurs regardent très attentivement les chiffres de mobilisation. La section CGT de la Dircofi Nord sait qu'un mouvement ne se décrète pas. Mais les attaques incessantes contre les agents du CF imposent une réponse sans équivoque.

**Ensemble pour lutter, ensemble pour gagner.**

**Le 6 avril en grève.**